

Initiation au Risque Incendie / Sensibilisation à la Manipulation d'Extincteurs (IRI / SME)

Accès à la formation - Prérequis

L'ensemble du personnel.
Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Cadre réglementaire

Article R 4141 du code du travail
Directive APSAD R6
Conformément aux obligations légales du chef d'entreprise, avoir dans un établissement un effectif suffisant de membre du personnel prêt à intervenir efficacement en cas de départ d'incendie.

Objectif de la formation

Sensibiliser les participants au risque incendie.
Impliquer chacun d'eux dans la démarche de prévention.
Faire acquérir les réflexes efficaces de sécurité en cas d'incendie.
Optimiser l'effet des exercices incendie.

Contenu de la formation

Théorique :

Le risque incendie dans l'entreprise
Le feu :

Le triangle de feu, types de feu, modes de propagation,
la séquence d'incendie, les effets du feu

L'esprit et les principes de la prévention

Sécurité collective et sécurité personnelle :
Les plans d'évacuation, les consignes

Les aménagements et équipements dans les locaux :
Les circulations et escaliers, la détection, éclairage de sécurité,
désenfumage, le Système de Sécurité Incendie

Vigilance et précautions dans l'exercice des gestes professionnels

L'alarme : les réactions et comportement qui sauvent

L'évacuation
Les délais
L'Organisation humaine

L'extinction : les extincteurs, catégories, répartition

Pratique :

Exercices pratiques : Extinction avec bac écologique à gaz et utilisation des différents agents extincteurs.

Contrôle des connaissances théoriques et pratiques :

Par le formateur.

Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives

Validation des acquis

Attestation de fin de formation

Effectif prévu : De 6 à 12

Durée de la formation :

4 heures – Une demi-journée

Délai d'accès : Une semaine avant le début de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT– Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation

Espace Nikaïa
11, Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél. : 04 97 18 11 33
www.inseit.com
inseit.formation@wanadoo.fr



Certification délivrée au titre de la catégorie :
Actions de formation

FILIERE PREVENTION SECURITE